

**6^{ième} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**
Le mardi 22 juin 2021, à 19h30
en visioconférence
**Conseil de quartier de Saint-Émile
PROCÈS-VERBAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien
Mme Annie Lafrance
Mme Geneviève Lemieux
M. Pierre Rivard
M. David Routhier
Mme Joanne Gagné
Mme Janie Papineau

Présidente
Vice- présidente
Secrétaire
Trésorier
Administrateur
Administratrice
Administratrice

ÉTAIENT ABSENTS

M. David Lavoie
M. Steeve Verret

Administrateur
Conseiller municipal du district de
Lac Saint- Charles Saint-Émile

IL Y AVAIT QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Nathalie Cournoyer
Youssef Dehbi
M. Jean-Sébastien Mathon
Mme Henriette Lafond

Conseillère en urbanisme,
Division de la gestion territoriale
Directeur de la division de
l'exploitation et de la mobilité
intelligente
Conseiller en consultations
publiques
Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, 11 citoyens assistaient à la visioconférence.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h31.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Geneviève Lemieux et appuyé par Mme Annie Lafrance d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION PAR LA VILLE SUR L'INTERSECTION DE LA RUE DE LA FAUNE ET DE L'AVENUE LAPIERRE

M. Youssef Dehbi nous informe sur les problèmes occasionnés par le système des feux de circulation à l'intersection de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre. C'est un carrefour problématique car ce sont 2 artères majeures où circulent 600 véhicules à l'heure, aux heures de pointe. Ce carrefour occasionne des problèmes et il est impossible de faire d'autres ajustements sur les feux de circulation. La seule solution serait l'acquisition de terrains pour élargir les voies de circulation. L'équipe de conception et de planification de M. Youssef Dehbi étudie le cas et nous donnera ses résultats plus tard.

Plusieurs personnes énoncent des possibilités à M. Youssef Dehbi soit :

- placer des feux clignotants aux heures de rentrée et sortie des deux écoles, du Beauséjour et de l'Accueil, pour désengorger la circulation à ces heures;
- donner priorité à l'amélioration du marquage au sol;
- étudier le déplacement des écoliers avant la rentrée scolaire;
- interdire le virage à gauche;
- placer un arrêt à l'intersection de la rue de la Faune et de la Petite Oasis;
- ajouter une pause de 2 à 3 secondes entre chaque cycle des feux de circulation;
- ajouter un signal lumineux pour piétons à l'intersection de la rue de La Faune et de la Petite Oasis.

M. Youssef Dehbi mentionne que la seule solution, pour cette rue, est l'acquisition de terrains pour élargir les voies de circulation. Il nous reviendra en septembre ou octobre prochain pour nous donner le résultat des études de la Ville à ce sujet.

Un citoyen déplore le fait que le conseiller, M. Steeve Verret soit absent.

M. Mathon précise que la présentation a été faite à M. Steeve Verret et que c'est lui qui a contribué à nous avoir la présentation actuelle. Le conseiller est en consultation pour la ville de l'Ancienne- Lorette au sujet des inondations.

Mme Geneviève Lemieux suggère de présenter une résolution pour donner priorité au marquage au sol du passage pour piétons sur la rue de la Faune, car souvent les automobilistes ne voient pas le signal lumineux.

RÉSOLUTION-21-CA-30

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait que la Ville donne priorité aux lignes de traversée piétonnière au sol aux intersections des abords des terrains de jeu/école du quartier, utilisés pour les camps de jour, afin d'assurer la sécurité des enfants. Il serait aussi souhaitable de remettre le bollard en milieu de travée, sur la rue de la Faune, en

face du centre communautaire, compte tenu que le marquage est à refaire et que plusieurs automobilistes ne s'immobilisent pas à l'affichage prioritaire clignotant. La présence policière accrue est souhaitée pour veiller au respect des passages piétonniers dans le quartier.

Mme Geneviève Lemieux propose.

Mme Annie Lafrance appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. DEMANDE D'OPINION : Quartier de Saint-Émile – Adapter la construction des bâtiments aux pentes des terrains : Ajout d'une zone (R.C.A.6V.Q.307)

Mme Nathalie Cournoyer nous présente un ajout au règlement (R.C.A.6V.Q.298) soit l'ajout de la zone 307 qui comprend les rues Galaxie, Comète et Awasis sud. Le règlement vise à gérer les nouvelles constructions sur ces rues. Vu que la rue Awasis est située majoritairement dans le quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, Mme Geneviève Lemieux propose de transmettre notre résolution, du 25 mai, sur la conservation des arbres, au conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides afin de leur suggérer de présenter la même résolution, à la Ville, pour leur quartier.

Le conseil de quartier propose à l'unanimité l'adoption de l'ajout de la zone 307 au PIIA mais avec la modification qui propose de conserver le plus d'arbres possible.

RÉSOLUTION -21-CA-31

Considérant :

- que la démarche du PIIA permet à la municipalité d'assurer la qualité de l'implantation architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque implantation;
- que c'est une approche particulièrement appropriée lorsqu'il s'agit de régir les aménagements et les constructions dans les zones sensibles du territoire ou lorsqu'il s'agit de secteurs encore caractérisés par leur environnement naturel;
- que le PIIA convient bien aux projets d'une certaine envergure pour lesquels on souhaite assurer une certaine unité et harmonie (ex : développement d'un nouveau quartier) ou à ceux qui se trouvent dans des zones d'intérêt particulier (ex : secteur boisé) et qu'en milieu naturel, la municipalité peut chercher une implantation de bâtiments de villégiature plus respectueuse du site, de la végétation, de la topographie, le conseil de quartier aimerait que la Ville prenne en compte, dans le PIIA, de la composante forestière du milieu pour les secteurs en développement forestier boisé et qu'un effort soit fait afin de conserver un maximum d'arbres dans ces secteurs.

Mme Geneviève Lemieux propose.

M. Pierre Rivard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour plus de renseignements sur cette présentation, consulter le document annexé au procès-verbal.

5. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret étant absent, le point est annulé.

6. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC.

Une citoyenne remercie le conseil de quartier pour tout le travail que le conseil fait dans Saint-Émile.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 MAI 2021

Mme Geneviève Lemieux propose l'adoption du procès-verbal du 25 mai 2021.

Mme Joanne Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

a) Comité de sécurité routière

- Mme Manon Therrien mentionne que les trois écoles ont reçu leur chèque de 3000.00 et que la 4^{ième} école se prépare pour débiter le travail. Les écoles attendent le lancement à la fin septembre.
- Mme Annie Lafrance a rencontré deux conseils de quartier qui ont déjà commencé à préparer leurs activités pour septembre. Le comité du conseil de des Châtelers a mis des pancartes sur les terrains des citoyens et les changent périodiquement. Elle mentionne que les autres conseils ont des bonnes idées d'activités et ceux-ci suggèrent aussi un partage d'idées entre les conseils de quartier.
- M. Pierre Rivard félicite Mme Annie Lafrance pour l'article qu'elle a rédigé dans le Soleil, sur l'implication des femmes dans le conseil de quartier.
- Mme Annie Lafrance a contacté les gens du service des Loisirs, elle a demandé s'il y aura un brigadier pour faire traverser les enfants qui se rendent au terrain de jeux, sur la rue de la Faune. Elle n'a pas encore eu de réponse.
- Un citoyen propose que l'on incite les piétons à marcher face aux véhicules quand il n'y a pas de trottoir. Pierre Rivard précise que cela est écrit dans le règlement provincial de la sécurité routière.
- Mme Lafrance conseille d'appeler le numéro 311, pour une intervention policière à ce propos car ce n'est pas, selon elle, le rôle de la Ville d'agir à ce sujet.
- Mme Joanne Gagné suggère de rappeler ce règlement dans le journal du quartier.
- Une citoyenne demande que l'arrêt d'autobus pour les écoliers à l'intersection de la rue de la Faune et de la Petite Oasis soit transporté sur le stationnement du parc tout près. Cette modification serait plus sécuritaire pour les enfants. Il faudrait aussi déneiger un corridor pour que les enfants se rendent à la rue du Tricorne.
- M. Jean Sébastien Mathon mentionne que la Ville va présenter, au conseil de quartier, les plans pour le corridor scolaire des écoles du Beauséjour et de l'Accueil.

9. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

b) Correspondance

Aucune

c) Approbation des dépenses

M. Pierre Rivard nous informe qu'il a remis au conseiller le chèque pour le Registraire des entreprises. Dans le compte du conseil, il y a 4 451.33\$. M. Rivard précise qu'on a reçu 0.75\$ de ristourne.

RÉSOLUTION -21-CA-32

M. Pierre Rivard demande une résolution pour un chèque (050) de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 25 mai 2021.

Mme Geneviève Lemieux propose.
M. David Routhier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. DIVERS

M. Jean -Sébastien Mathon a reçu une réponse de la Ville au sujet de l'horaire et de l'utilisation du Centre communautaire de Saint-Émile. La Ville répond que l'information demandée n'est pas disponible et elle nous suggère de se référer aux Loisirs des Hauts-Sentiers.

M. David Routhier n'est pas satisfait de cette réponse et Mme Geneviève Lemieux propose une rencontre, en septembre, avec M. Christopher Dicaire. M. David Routhier va communiquer avec lui, pour le rencontrer.

Mme Annie Lafrance revient sur la marge avant des terrains sur la rue Vézina. Elle mentionne que l'on devrait légiférer sur ce problème car vu que les terrains sont étroits, ce sera impossible de construire une autre maison sur le même terrain. M. Mathon va s'informer à Mme Nathalie Cournoyer et il nous reviendra plus tard.

M. Jean -Sébastien Mathon se propose pour réviser la régie des réunions du conseil de quartier à la demande M. David Routhier qui souhaite que l'on ait un meilleur contrôle sur les discussions afin que les réunions soient moins longues.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21 h 52.
M. David Routhier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Sébastien Mathon annonce que la prochaine assemblée se tiendra le 25 septembre 2021. Il mentionne à Mme Joanne Gagné et Mme Janie Papineau, qu'il y aura une formation pour les nouveaux administrateurs. Il leur enverra les coordonnées et la documentation, quand il connaîtra les dates.

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21h32.

Mme Geneviève Lemieux appuie.

Adoptée à l'unanimité.